

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 27 MARS 2026 A 18h30**

L'an deux mille vingt-six et le 27 mars à 18h30,

Le Conseil Municipal de la Commune d'AUBENAS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Patricia ROUX, conseillère municipale, doyenne de l'assemblée.

Présents : RIBEYRE Jean-Romain, PETIT Ingrid, ANDRE Augustin, ROCHE Eliette, AUDIGIER Nicolas, NGUYEN-BINH Isabelle, GHALKAOUI Ramzi, FRANCOIS Isabelle, POYET Norbert, CAPRIOGLIO Florence, RIBELLINO Franck, AULAGNER Pauline, BERNARD Nathan, SAUGET Elisabeth, OBERTI Patrice, ARCHINARD Catherine, DELVALLEE Cédric, FERRAGUT Patrice, TEYSSIER Nicolas, HUMBERT Evelyne, LENAIN Franck, BAULAND Manon, PERRUSSET Benoit, ROUX Patricia, SOARES Mathieu, CAYRON Blandine, VERMOREL Guillaume, ORSET Marie, CHAILAN Thierry

Excusés : BENOIT Céline donne procuration à Jean-Romain RIBEYRE, DUMONT Marc donne procuration à Augustin ANDRE, HADDAD Catherine donne procuration à Eliette ROCHE

Absent : KEHEYAN Daniel

Secrétaire de séance : Pauline AULAGNER

A 18h30, Jean-Yves MEYER, Maire sortant, salue les membres présents et prend la parole :

« Ce soir, c'est un changement de génération.

Pendant 26 ans, la liste « Le Coeur et la raison » a dirigé la ville, en cherchant à l'embellir, à la moderniser, à la doter des équipements publics qui lui manquaient, à travailler, à sauvegarder les services publics qui restent dans notre ville, et à améliorer le quotidien des albenassiens et des albenassiennes, sous l'impulsion de Jeanne Chaussabel, de Jean-Pierre Consant et de moi-même. Cette période, ce cycle se referme, et c'est une nouvelle génération d'élus, autour de cette table ce soir, qui va arriver aux commandes de la ville d'Aubenas.

Une nouvelle génération d'élus, autour de Jean-Romain Ribeyre, cela veut dire un nouveau souffle, de nouvelles idées, plus de jeunesse. Cela veut dire aussi de nouveaux projets, une nouvelle dynamique.

Je constate que beaucoup d'entre vous sont novices, et ne connaissent pas le fonctionnement d'une mairie ou le fonctionnement de la fonction publique territoriale. Vous aurez donc beaucoup de choses à apprendre, et vous aurez peu de temps pour le faire, puisque déjà, Monsieur le futur Maire, dès demain, il y aura des mariages à faire, et dès lundi, il y aura des réunions à animer et à diriger.

Si j'ai un conseil à vous donner, ce sera peut-être le dernier et le seul, c'est d'être patient. Vous allez voir combien cette qualité est nécessaire, à la fois dans la gestion et dans le travail à la mairie, et dans le travail de la fonction publique territoriale.

Le temps politique est lent, ce n'est pas celui du citoyen, surtout à l'ère des téléphones portables, où dès qu'on pose une question, on a une réponse. Là, il faudra réfléchir, analyser, s'informer, et puis à un moment donné, il faudra trancher. Je vous souhaite vraiment tout le succès pour tout ce que vous allez tenter, réaliser, pouvoir faire.

Pour vous aider, et en même temps, pour être un peu votre aiguillon, mais aussi votre garde-fou, vous aurez une minorité d'élus qui, pour une fois, forment un bloc compact.

Je souhaite, j'espère que cette opposition sera constructive, et non pas stérile et dogmatique. Mais je connais la plupart des élus qui sont dans l'opposition, et nous avons travaillé ensemble pendant plusieurs années dans un esprit constructif.

Pendant tout ce mandat, vous serez accompagnés par les fonctionnaires de la mairie d'Aubenas, par les agents et les cadres. Vous allez découvrir des gens qui sont motivés, compétents, formés, qui ont le sens du service public, et qui ont à cœur de développer la ville et d'améliorer le quotidien des habitants.

Ces agents aussi sont là pour vous aider, bien sûr, et aussi pour veiller à ce qu'il n'y ait pas d'erreur. Ils sont là pour vous protéger. Très vite, c'est le mot qui viendra de certains des cadres, quand vous aurez parfois, comme je l'ai eu moi-même en mon temps, la volonté de prendre des initiatives et, en quelque sorte, de remplacer les agents ou les chefs de service. Ce n'est pas le rôle de l' élu, vous allez le découvrir. Par contre, ces agents auront besoin de respect et de considération pour assurer leur mission pleinement.

Je m'adresse à toi maintenant, Jean-Romain. Je pense que tu devrais être élu ce soir. Tu diriges la liste « Génération Aubenas », qui a été élue assez largement et dont tu es le leader.

D'abord, pour te féliciter. Ensuite, pour te souhaiter bonne chance, bon courage et surtout la pleine réussite dans tout ce que tu entreprendras au service de la ville, au service des habitants pendant ces sept années qui vous attendent tous pour diriger la ville.

Je vous souhaite tout le meilleur pour cette mandature qui arrive. Je laisse les clés symboliquement de la ville d'Aubenas.

Je vous remercie de votre attention.

Jean-Yves MEYER appelle Patricia Roux, doyenne de l'assemblée, pour présider la séance d'élection du nouveau Maire de la ville d'Aubenas.

Installation des conseillers municipaux

A 18h40, Patricia ROUX, Présidente et doyenne de l'assemblée, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous les participants. Elle vérifie que le quorum est atteint et annonce les pouvoirs qui lui ont été remis.

Après avoir fait l'appel des personnes présentes, Patricia ROUX déclare les membres du conseil municipal installés dans leurs fonctions.

Patricia ROUX prend la parole :

« Je voulais vous partager une phrase d'un pédagogue, psychologue américain qui s'appelle Carl Roger : « La vie est, dans ce qu'elle a de meilleur, un processus d'écoulement, de changement où rien n'est fixe. La vie est un continuel processus de devenir. »

Aujourd'hui même, nous sommes au cœur de ce processus. Et le devenir de notre ville va passer entre les mains de ce nouveau conseil municipal. Donc, la responsabilité qui m'incombe de mener l'élection d'un nouveau Maire pour Aubenas m'honore et m'oblige. »

ADMINISTRATION GENERALE

Délibération n°2026-064 : Arrêt du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 5 mars 2026

Vu l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le procès-verbal du conseil municipal du 5 mars 2026 ;

Considérant que la précédente réunion du Conseil Municipal s'est tenue le jeudi 5 mars 2026,

Considérant que le procès-verbal des séances du conseil municipal a pour objet d'établir et de conserver la mémoire du déroulement (discussions, débats, interruption de séance) et des décisions des séances des assemblées délibérantes des collectivités territoriales,

Il est proposé aux élus présents d'arrêter le procès-verbal joint en annexe.

Aucune remarque n'étant soulevée, à l'unanimité, les membres du conseil municipal arrêtent le procès-verbal du 5 mars 2026.

Délibération n°2026-065 : Election du Maire

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2122-4, L.2122-7, L.2122-8, L. 2122-17 ;

Considérant que le Maire est élu par le conseil municipal au scrutin secret et à la majorité absolue,

Il est rappelé les modalités de vote.

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs de chaque liste : Madame Blandine CAYRON et Monsieur Augustin ANDRE.

2 candidats se présentent :

- PERRUSSET Benoit,
- RIBEYRE Jean-Romain.

Patricia Roux donne la parole à Jean-Romain Ribeyre :

« Je suis naturellement candidat et j'ai hâte de pouvoir être en fonction pour pouvoir appliquer le programme sur lequel nous nous sommes engagés. Les Albenassiens attendent de nous des résultats et maintenant, faisons en sorte de pouvoir entrer et passer à l'action ! »

Patricia ROUX donne ensuite la parole à Benoit PERRUSSET :

« Je veux juste dire un petit mot sur notre état d'esprit même si je pense que tout le monde sait et connaît déjà le résultat du vote qui sera procédé dans quelques minutes.

Le résultat des élections vous donne aujourd'hui une majorité pour administrer notre commune. Comme nous l'avons fait dimanche soir, je vous, nous vous adressons à nouveau nos félicitations dans l'esprit républicain qui nous caractérise. Monsieur Jean-Romain Ribeyre, tu vas, vous allez être élu ce soir le nouveau maire d'Aubenas.

Ce n'est pas un titre, mais c'est un mandat, une responsabilité des pouvoirs que le conseil municipal va vous transmettre au nom de nos concitoyens. Mais le résultat, votre victoire et votre élection de ce soir en tant que maire ne vous donne pas un blanc-seing. Vous n'avez pas été élu pour décider seul, sans rendre de compte.

Nous, les sept élus de la liste « Aubenas en Commun », serons le seul groupe d'opposition et nous mesurons la responsabilité qui est la nôtre sur ce mandat. Nous avons un rôle essentiel de contre-pouvoir et de faire vivre activement la démocratie au sein de cette instance sous le regard de nos concitoyens. L'opposition, ce sont des élus qui s'opposent politiquement à la majorité municipale en apportant du pluralisme et d'autres points de vue sur les projets et les méthodes.

Une opposition, cela vous pousse à être meilleur ou cela vous freine, et à la fin, c'est l'intérêt communal qui prime. Notre groupe sera une opposition déterminée et pleinement engagée. Nous utiliserons tous les droits et pouvoirs que nous autorisent nos institutions dans l'intérêt des Albenassiens.

Nous serons particulièrement vigilants sur l'utilisation de l'argent public, sur la défense des services publics, sur la transparence des décisions et sur les choix qui engagent durablement l'avenir dans notre commune. L'abstention à Aubenas, comme partout ailleurs en France malheureusement, souligne le délitement progressif du lien entre le citoyen et ses représentants. Nous avons, vous comme nous, une responsabilité pour retisser la confiance nécessaire dans la politique pour pouvoir, demain encore, faire société.

Nous contribuerons activement aux décisions locales. Nous voulons améliorer les politiques municipales en proposant des alternatives réalistes. Nous ne laisserons passer ni les approximations, ni les décisions prises sans concertation, ni les projets qui iraient à l'encontre de l'intérêt des habitants.

Nous ne serons pas une opposition de principe, mais nous ne serons pas non plus une opposition complaisante. Chaque décision sera examinée, questionnée et, si nécessaire, contestée. Face à vous, vous aurez des élus sérieux, préparés et déterminés à faire vivre

pleinement le débat démocratique.

Nous serons une opposition présente et crédible en conseil municipal comme en commission. Nous porterons une parole libre, des propositions concrètes et une autre vision pour notre commune. Nous le devons à nos électeurs que votre victoire ne doit pas réduire au silence.

Nous serons une opposition vigilante. Nous exercerons pleinement notre rôle de contrôle, notamment sur les décisions budgétaires, les projets structurants et la gestion des services publics communaux. Chaque décision sera examinée, chaque dépense questionnée, chaque projet évalué à l'aune de l'intérêt des habitants.

Nous serons une opposition rigoureuse et ferme. On ne va pas se contenter de dire non. Nous allons être utiles au débat, nous expliquerons nos désaccords, on proposera des alternatives.

Nous serons aussi une opposition constructive. Lorsque les propositions iront dans le bon sens pour la commune, les habitants, les associations, les entreprises, nous saurons les soutenir. Lorsqu'elles nous sembleront discutables ou insuffisantes, nous ferons des propositions alternatives dans un esprit de dialogue et d'amélioration.

Enfin, nous serons aux côtés des habitants, attentifs à leurs préoccupations et exigeants quant aux réponses qui leur seront apportées. Nous serons leur relais et leur voix. Nous porterons leurs préoccupations, leurs attentes et leurs inquiétudes au sein de ce conseil municipal.

Nous avons, nous aussi, une vision et un projet pour la ville. Vous le connaissez bien, il semblerait même qu'il vous ait inspiré. Notre rôle sera simple mais essentiel.

Proposer, contrôler, alerter. Nous serons une opposition utile, une opposition digne, une opposition qui ne crie pas pour exister mais qui travaille pour être entendue. Nous aurons un fil rouge, un point de vigilance permanent, la défense de l'intérêt général, de l'intérêt collectif et le refus systématique de l'utilisation de la fonction d'élus au bénéfice d'intérêts particuliers, privés ou personnels.

Être Maire et élu d'Aubenas, c'est exercer ses fonctions avec impartialité, dignité mais aussi avec probité, transparence, exemplarité et intégrité. La Charte de l'élus local que l'on va acter dans quelques instants le précise clairement. Pour conclure, nous voulons que le débat démocratique se déroule dans le respect, l'écoute et la transparence.

C'est à ces conditions que nous pourrions collectivement être à la hauteur de la confiance que les citoyens nous ont accordée.

Bon mandat à tous et à toutes. »

Il est procédé à l'élection du Maire. A l'issue du tour de scrutin à bulletin secret, il est procédé au dépouillement. Patricia ROUX propose aux élus que les assesseurs fassent office de scrutateur ; la proposition est acceptée à l'unanimité.

- PERRUSSET Benoit : 7 voix
- RIBEYRE Jean-Romain : 25 voix
- Bulletin blanc : 0
- Bulletin nul : 0

Monsieur Jean-Romain RIBEYRE est proclamé Maire à la majorité absolue. Il est immédiatement installé.

Monsieur le Maire prend la parole :

« Mes chers collègues,

Je veux d'abord vous remercier pour la confiance que vous venez de m'accorder.

Cette élection marque un moment important pour notre ville. Elle vient conclure plusieurs mois d'échanges, de rencontres et d'engagement sur le terrain au plus près des albenassiens.

Le résultat a été clair, il nous a donné une légitimité forte, mais surtout il nous donne une responsabilité immense.

Être élu Maire, ce n'est pas une finalité. C'est un devoir : un devoir d'action, un devoir d'exigence, et surtout un devoir d'exemplarité.

Et n'ait crainte Benoît, je serai le Maire de tous les albenassiens. De ceux qui nous ont fait confiance, comme de ceux qui ont exprimé un autre choix. Je respecte chaque vote, chaque sensibilité, et chaque engagement.

Ici, dans cette assemblée, nous avons une responsabilité commune : être au service de l'intérêt général. C'est dans cet esprit que je souhaite que nous travaillions, avec respect, avec clarté, et avec le sens des responsabilités.

Notre feuille de route est connue, elle est claire, elle repose sur des priorités simples mais essentielles pour les albenassiens : la sécurité du quotidien, la propreté de notre ville, le dynamisme de notre centre-ville et de ses commerces et la lutte contre la désertification médicale.

Nous porterons ces engagements avec sérieux, méthode, et détermination. Mais nous le ferons aussi avec une exigence forte, celle d'une gestion rigoureuse de nos finances publiques. Chaque euro dépensé devra être un euro utile, un euro qui améliore concrètement la vie des albenassiens.

Nous n'avons pas de temps à perdre, les attentes sont fortes. Dès ce soir, nous nous mettrons au travail avec humilité, avec détermination et avec une seule boussole : l'intérêt d'Aubenas et de ses habitants.

Je vous remercie. »

La séance est présidée par Monsieur Jean-Romain RIBEYRE, le Maire.

Délibération n°2026-066 : Détermination du nombre d'adjoints

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2122-1, L.2122-2 et L.2122-18 ;

Considérant que le nombre des membres du conseil municipal est fixé pour la Ville d'AUBENAS à 33 membres,

Considérant que le Conseil Municipal détermine le nombre des Adjoints au Maire, sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal,

Considérant que la ville d'AUBENAS peut donc bénéficier au maximum de 9 (neuf) postes d'adjoints,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Décide** de créer 9 (neuf) postes d'adjoints au Maire.

Délibération n°2026-067 : Election des adjoints

Vu la loi 2025-444 du 21 mai 2025 ;

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2121-1, L.2122-4, L.2122-7-2, L.2122-18 ;

Il est procédé à l'élection des 9 (neuf) adjoints.

La liste « GENERATION AUBENAS » présente une liste d'adjoints menée par Augustin ANDRE, tête de liste.

A l'issue d'un tour de scrutin à bulletin secret, il est procédé au dépouillement. Deux scrutateurs sont désignés : Augustin ANDRE et Manon BAULAND.

Liste « GENERATION AUBENAS » : 25 voix

Nuls : 0

Blanc : 7

Les adjoints de la liste « GENERATION AUBENAS » sont élus à la majorité absolue et sont immédiatement installés dans l'ordre suivant :

- 1^{er} adjoint : Augustin ANDRE, au sport, vie associative et culturelle
- 2^{ème} adjointe : Eliette ROCHE, à l'éducation
- 3^{ème} adjoint : Nicolas AUDIGIER, au développement économique et tourisme
- 4^{ème} adjointe : Isabelle NGUYEN, aux finances et à l'administration
- 5^{ème} adjoint : Ramzi GHALKAOUI, à la cohésion sociale et solidarité
- 6^{ème} adjointe : Ingrid PETIT, à l'animation et au patrimoine
- 7^{ème} adjoint : Norbert POYET, à l'urbanisme et aux travaux
- 8^{ème} adjointe : Isabelle FRANCOIS, à la propreté et l'environnement
- 9^{ème} adjoint : Franck RIBELLINO, à la santé, le handicap et l'attractivité du territoire.

Lecture de la Charte de l' élu local

Lors de cette première réunion du conseil municipal, immédiatement après l'élection du maire et des adjoints, Monsieur le Maire donne lecture de la Charte de l' élu local prévue à l' article L.1111-12 (dispositions relatives au statut de l' élu local).

Il a également remis aux conseillers municipaux une copie de la Charte de l' élu local et du chapitre III de la Charte de l' élu local (Conditions d' exercice des mandats municipaux).

Les membres du conseil municipal prennent acte de cette communication.

Monsieur le Maire lève la séance à 19h50.

**Le Président de séance
Jean-Romain RIBEYRE**



**La secrétaire de séance
Pauline AULAGNER**

